

Ma Ville à vélo

**CONFERENCE
DESIR D'AGIR**
COMMENT DECLANCHER LA TRANSITION ECOLOGIQUE

**GRAND ORAL
MOBILITES ACTIVES**
DES CANDIDATS A L'ELECTION MUNICIPALE

ENTRÉE LIBRE



19H00
**SAMEDI 7
FEVRIER 26**
THÉÂTRE DE L'ESNAM
16 Avenue Jean Jaurès
CHARLEVILLE-MEZIERES



une soirée animée par **STEIN VAN OOSTEREN**
diplomate philosophe, auteur d'ouvrages promouvant la
pratique cyclable et l'action pour la transition écologique

et accueillie par le  Pôle international
de la marionnette



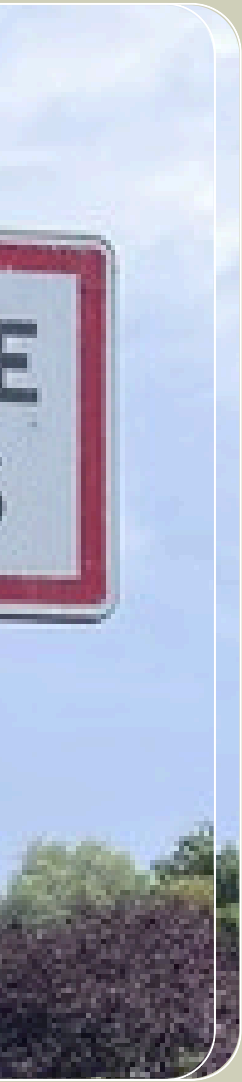
Synthèses des réponses

**GRAND ORAL
MOBILITES ACTIVES**
DES CANDIDATS A L'ELECTION MUNICIPALE
CHARLEVILLE-MEZIERES



#5





5

“Quelles mesures concrètes envisagez-vous pour faire respecter les limitations de vitesse en ville ?”



ENSEMBLE : UNE AUTRE VILLE



Sur la vitesse, si on veut une ville plus sûre, il faut que les limitations soient réellement respectées. Aujourd'hui, trop souvent, on a des panneaux mais pas d'effet.

Donc nous agissons avec une stratégie simple. Des aménagements qui obligent réellement à ralentir (plateaux, chicanes, rétrécissements..) ensuite des contrôles réguliers, et enfin des sanctions quand il le faut, avec des radars mobiles sur les axes problématiques.

Une ville où on roule moins vite, c'est une ville où il y a moins d'accidents, moins de stress, et une ville plus agréable pour tout le monde : piétons, cyclistes, et automobilistes.





La vitesse en ville est un problème de comportements. Aujourd'hui, la voiture est confortable, connectée, et nous donne l'impression de tout contrôler. Résultat : nous avons tendance à aller plus vite pour gagner quelques secondes. Mais il y a de nombreux comportements à risque : l'abus volontaire – dépasser consciemment la limite, la distraction – téléphone, conversation, le comportement des autres usagers – piétons, cyclistes ou trottinettes imprévisibles. Même si nous respectons les règles, ces facteurs augmentent le risque d'accident.

Nous proposons 3 axes de réflexions

POSER UN CADRE CLAIR ET FERME LA VITESSE EXCESSIVE VOLONTAIRE EST UN DÉLIT ET DOIT ÊTRE SANCTIONNÉE IMMÉDIATEMENT.

Mais la majorité des conducteurs doivent être sensibilisés plutôt que punis. Exemples : journées découverte du vélo en ville, ou rencontres avec pompiers, médecins et victimes d'accidents. Ces expériences permettent de comprendre concrètement les conséquences de la vitesse, sur soi et sur les autres, Même si l'excès était lié à une distraction ou au comportement imprévisible d'un piéton ou d'un cycliste.

ADAPTER L'ESPACE ET LES SERVICES

L'urbanisme peut ralentir naturellement le trafic et réduire les risques liés à la distraction ou aux autres usagers : rues partagées, végétalisation, rétrécissements... On peut aussi réfléchir collectivement et adapter les horaires des bureaux, écoles et services, Développer le pédibus et le vélobus, renforcer les transports en commun et les infrastructures pour piétons et cyclistes.

CAMPAGNES D'INFORMATION, RADARS PÉDAGOGIQUES,

ateliers de conduite sécurisée, parcours pour enfants et familles, espaces de pause et zones végétalisées... Tout cela permet de mieux vivre la ville et de rester concentré, en tenant compte des comportements des piétons et cyclistes. Mais également, et c'est très important, de créer ou renforcer le lien social dans la ville. En résumé, la vitesse en ville se combat au-delà des radars : il faut agir sur les comportements, l'attention, la concentration, la vigilance face aux autres, sur l'espace urbain et sur le rapport au temps.





Le respect des vitesses, notamment dans toutes les rues à 30, est fondamental pour la sécurité des piétons et des cyclistes.

L'apaisement de la circulation découlera d'un ensemble de mesures d'aménagement de la ville. Il ne s'agit pas seulement de lutter contre les comportements dangereux de certains automobilistes mais de les rendre tout simplement impossibles. Pour cela, plusieurs outils existent et nous les déployons progressivement :

- En aménageant le stationnement en quinconce afin de créer une sinuosité (rue d'Etion par exemple)
- En surélevant chacun des passages piétons, ce qui crée des ralentisseurs très utiles, tout en sécurisant les traversées piétonnes (rue de Montjoly/François Mitterrand par exemple) ;
- En créant des écluses, afin de resserrer les voiries pour limiter la vitesse (route de Saint Laurent par exemple)



- En implantant des carrés berlinois au sol dans les rues les plus étroites où il n'y a pas de bus / camions (rue de Tivoli par exemple)
- En implantant des feux piétons récompenses qui laissent passer les véhicules qui roulent à la bonne vitesse (route de Nouzonville par exemple).

Au-delà de ces aménagements, la Ville de Charleville-Mézières continuera à faire respecter les règles de circulation en mobilisant sa police municipale et ses outils de vidéo-verbalisation.



MERCI

aux candidats

à Stein Van Oosteren
pour son expertise, son humanité, sa force et sa générosité

AU PÔLE INTERNATIONAL DE LA MARIONNETTE
pour la mise à disposition du théâtre de l'ESNAM

à Aurélie Boksa, notre MC, à Dominique, notre photographe, à Pascale
notre coordo convivialité et à Madeleine, notre maitresse du temps

ÉLECTIONS
MUNICIPALES



15 et 22 mars

2026